Voiture	Marque	F 35 - Diese	=	-	
de livraison	HANOMAG - HENSCHEL	Chassis / cabir	e double CH 3401 3	51	
MOYENS D'IDENTIFICATION "F 35" de chaque côté sur portes, sur plaquette du constructeur et devant le numéro de châssis					
Valable depuis le numéro de châssis : 6'727'090					
Numéro du châssis frappé à l'ayant à droite sur longeron et sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé "D 301" à l'arrière sur la culasse					
Constructeur HANOMAG-HENSCHEL Fahrzeugwerke CmbH HANOVRE (D) Importateur : ALFAG. SCHLIEREN/ZH					
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraîmement 8 roues avant  Direction à gauche Assistance —			MOTEUR Genre En ligne Temps 4  Marque HANOMAG Carbur. D		
Frein de service Hydraulique, exp.int. s. toutes les roues			Туре D 301		
Frein auxiliaire Méc. exp. int. câble. Ralentisseur			Position A l'avant Nombre cyl. 4		
	rein pr. ren	n	Alésage 78 Course 94		
	te synchronisée Nom		Cylindr. 1788 cm <sup>3</sup> C		
Blocage differ. — Crochet rem. — Vitesse max. 90			CV-puiss. 50 (DIN) Refroidissement Eau	a 4000 t/m	
CARROSSERIE Forme Cabine double avancée Nombre portes 3			Bruit 81 dB (A) à	4000 t/m	
(1/gauche 2/droite)			Amortissement bruit 1 T		
Nombre de places : Total 7*); AV 3*); milieu — ; AR 4 ; Places debout — 500 x 15				00 x 150 mm f	
<u>DIMENSIONS</u> Voie Diam. braqua	ge G 13.1 DR 13.5 §	POIDS	Avant Milieu Arrière	TOTAL.	
	/(/	A vide ,	Selon car		
Dimensions ex	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Charge utile	Selon_car		
Longueur5440		Poids total		3300	
Largeur 1810		Garantie fabr.			
Hauteur 2040		6.70 - 15 MICHELI			
Porte à faux AV 1056			Charge p. essieu 1750 1750 de l'ensemble		
AR <u>880</u> lat.	<del>-</del> . <del></del> .	Poids maxi rem	orquable	_kg	
	<del></del>			1	

	Feux de route 2/BOSCH K 11705/6Avertisseur optique oui  Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/ds. phares  Feux de gabarit — Feux de brouillard —  Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 90 dB/A;  Essuie-glace 2/électr. Lave-glace oui  Feux arrières 2/HELLA K 33283 Catadioptres 2/sép.50 mm p  Feux stop 2/au-dessus f. arr. Feux de recul —  Eclair, plaque contr. \$\frac{5}{2}\$ Plaque forme haute/oblongue  Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h  Indic. direction clign. 4/av.lampe-témoin  AV Orange latér. — AR Orange  Avert. clign. — Lampes de travail —  Feux complémentaires: —	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION  Genre du véhicule		
**) Nombre de places : Le siège du milieu à l'avant n'est admissible que si le levier de c.v. est rallongé (670 mm depuis l'articulation supérieure) coudé 3 fois et assuré par un goujon contre tout déplacement circonférenciel.  **) Empattement : 3500 - 3880 mm - Voie arrière : 1400 ou 1730 mm  §) Equipement et diamètre de braquage : A contrôler lors de l'immatriculation.				

SCHLIEREN. 27/30.6.1967 BERNE, 1.11.1969

Lieu et date de l'expertise -

La commission d'expertise